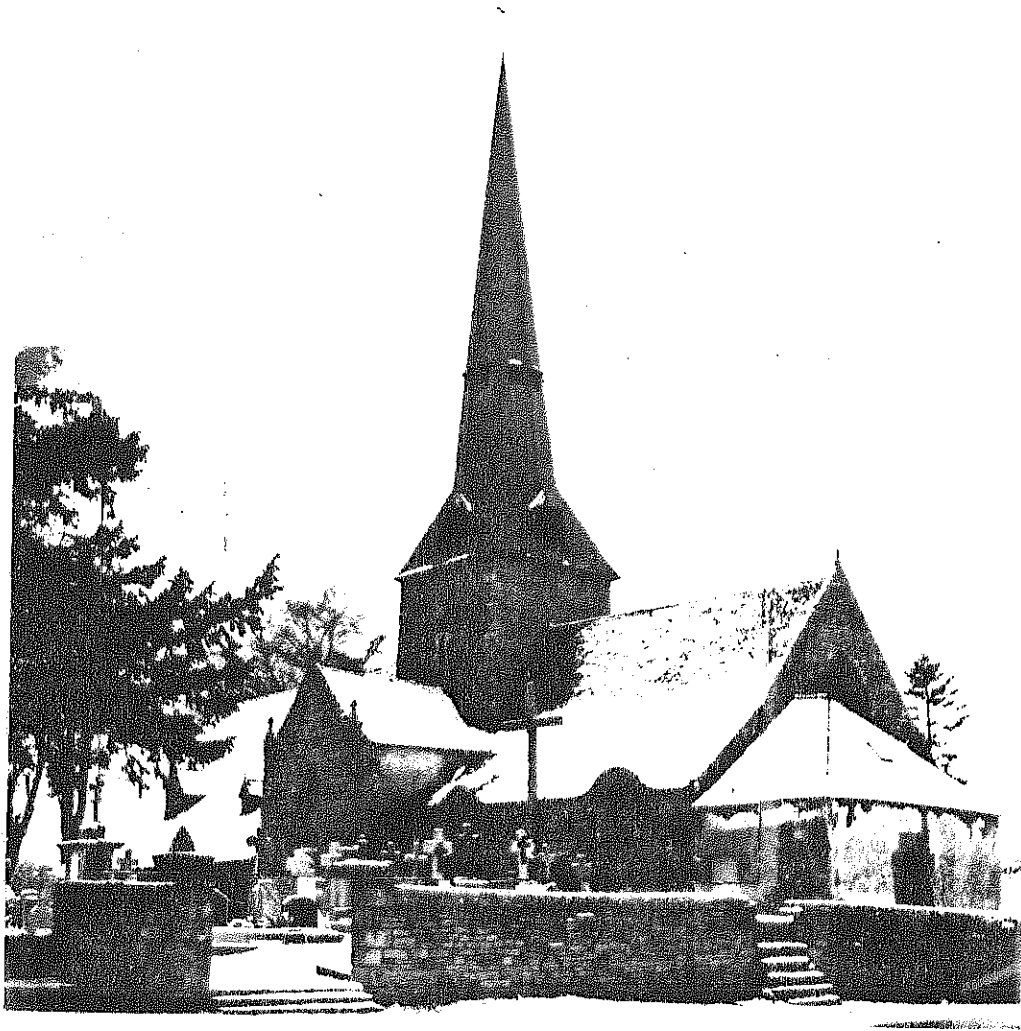




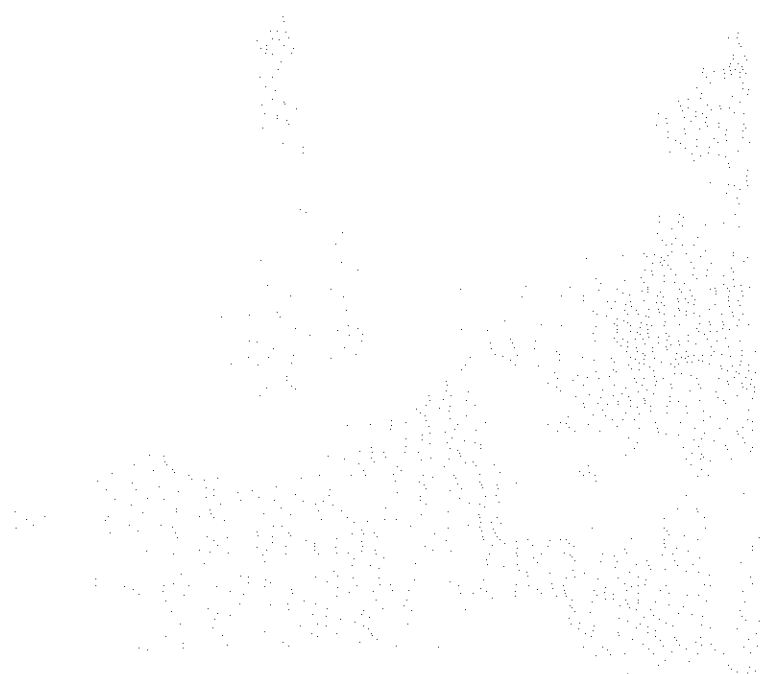
# COMMUNE de CALAN



**BULLETIN MUNICIPAL**

**D'INFORMATIONS**





CONSEIL MUNICIPAL

Maire

M. SALVAT Serge

Bourg

1er Adjoint

Mme LE GUEHENNEC Marguerite

Fontaine Maria

2e Adjoint

M. BEAUMONT Jean Pierre

Kerguéris

Conseillers

M. BARBIER Michel

Kérihuel

M. LOMENECH Antoine

Kerandiot

M. LE LAN Francis

4 Vents

Mme CANO Christine

Cosquéric

Mme RIO Anne Marie

Fontaine Maria

M. LE FLOCH Joseph

Poulgourio

M. GUILLEMOTO Francis

Kérihuel

M. SIMON Marcel

Bourg

Associés à cette oeuvre commune jusqu'au bout, notre accord devra être aussi sincère et étroit que possible.

Nous nous réjouissons tout de même de la bonne tenue et de l'entente qui règne au sein du Conseil Municipal, du travail accompli par tous, ainsi que par les commissions.

Pour permettre un bon fonctionnement administratif, nous assurons des permanences et, tout dernièrement, nous avons fait l'acquisition d'une photocopieuse qui rendra bien des services à tout le monde.

Dans un proche avenir, nous pensons créer un poste d'employé communal et augmenter les permanences du secrétariat afin de vous proposer un meilleur service.

Certains projets, comme l'assainissement du bourg, la construction du groupe scolaire avec restaurant et salle polyvalente, sont toujours à l'étude et en bonne voie de réalisation.

Nous espérons que ce bulletin retiendra toute votre attention, qu'il vous apportera les informations nécessaires et importantes sur votre commune.

Nous vous présentons pour l'année nouvelle les meilleurs voeux de réussite et de santé. Vous devez savoir que votre Maire et votre Municipalité seront toujours à l'écoute de vos besoins et qu'ils feront l'impossible pour les satisfaire dans le cadre du budget de la commune et de ses équipements.

Le Maire,

**COMMISSIONS MUNICIPALES**

**SYNDICAT D'ELECTRIFICATION**

M. SALVAT Serge - M. BEAUMONT Jean Pierre

**SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU POTABLE**

M. SALVAT Serge - M. LE FLOCH Joseph

**C.E.G. PLOUAY**

M. SALVAT Serge - Mme LE GUEHENNEC Marguerite

**COMMISSION DU CIRCUIT ANNEXE - EAU**

Mme LE GUEHENNEC - M. LE FLOCH Joseph  
M. LOMENECH Antoine

**COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Titulaires	Suppléants
Mme LE QUERNEC Huguette	M. LE MOING Emilien
M. LE FAUDER Armand	M. BEAUMONT Jean Pierre
M. LE MASLE Firmin	Mme LE GUEHENNEC
M. LE MOUAL Joseph	M. LE GARREC Paul
M. JAFFRE Pierre	M. LE GAL Albert
M. BARBIER Michel	M. LE REOUR Armand

**BUREAU D'AIDE SOCIALE**

M. SALVAT Serge	Mme LE GUEHENNEC
M. LOMENECH Antoine	Mme CANO Christine
M. DANIEL Albert	Mme CARRE Joséphine
Mme LE MOING Antoinette	Mme WEBER Simone (représen- tant les Associations)

**HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

Secrétariat :	lundi : 9 H à 12 H
	jeudi : 9 H à 12 H
	samedi: 8 H 30 à 10 H 30
M. SALVAT - Maire	lundi : 18 H à 19 H
	jeudi : 17 H à 19 H
	samedi: 9 H à 10 H 30
Mme LE GUEHENNEC 1er Adjoint	mardi : 16 H 30 à 18 H
	samedi: 10 H 30 à 12 H
M. BEAUMONT 2e Adjoint	mercredi 17 H à 18 H
	samedi :10 H 30 à 12 H

**COMMISSIONS EXTRA MUNICIPALES**

**COMMISSION AGRICOLE**

M. LE FLOCH Joseph - M. LE GARREC René  
M. LE GARREC Paul - M. CARRE Louis  
M. OLLIVIER Paul - Rapporteur

**COMMISSION SPORTS ET CULTURE**

M. LE LAN Francis - M. LE TERRIEN Rémy  
M. BRUZULLIER J. P - M. GUILLERMIC Bernard  
M. LE SAEC Michel - Rapporteur

**COMMISSION VOIRIE ET TRAVAUX PUBLICS**

M. LOMENECH Antoine - M. BELLEC Raymond  
M. LE NAMOURIC D. - M. JAFFRE Charles  
M. STANGUENNEC Daniel - Rapporteur

**COMMISSION AFFAIRES SOCIALES**

Mme WEBER Simone - Mme LE MOING Antoinette  
Mme CARRE Joséphine - M. DANIEL Albert  
Mme LE GUEHENNEC M - Rapporteur

**COMMISSION FETES ET CEREMONIES**

M. BARBIER Michel - M. JUHEL Yves  
M. HARNAY Daniel - Mme OLLIVIER Yolande  
M. LE MOING Joseph - Rapporteur

**COMMISSION FINANCES ET BUDGET**

Mme CANO Christine - M. FRANCOISE Christian  
Mme SIMON Jacqueline - Mme LE QUERNEC Huguette  
M. BEAUMONT J.P. - Rapporteur

**COMMISSION 3e AGE**

Mme LE GUEHENNEC - Mme RIO Anne Marie  
M. LE GAL Albert - M. LE BOUDOUIL Marcel  
M. LE MOING Louis - rapporteur

**COMMISSION ENSEIGNEMENT**

Mme RIO Anne Marie - Mme OGER Bernadette  
Mme STEVENS M. Paule - Mme CARLIER Annie  
M. LEJUGE J. Michel - Rapporteur

**COMMISSION DE L'URBANISME**

M. GUILLEMOTO Francis - M. SIMON Marcel  
M. LE CARDIEC Marcel - M. WEBER Marian  
M. RIO Paul - rapporteur

- - - - -

COMMISSION DES FINANCES

Vote, à l'unanimité, par le Conseil Municipal du Compte Administratif 1982 et du Budget Supplémentaire 1983.

Première orientation :

Une dotation complémentaire à la section de fonctionnement d'un montant de 38 783,61 Francs.

Deuxième orientation :

Poursuite de l'équipement de la Commune par l'affectation d'un autofinancement supplémentaire de 64 346,58 Francs à la section d'investissement destiné essentiellement à l'acquisition de mobilier et matériel dont voici la liste :

Achats d'une photocopieuse, d'une tondeuse à gazon, de mobilier scolaire et de bureau - Restauration du retable de l'autel Nord de l'église et autofinancement supplémentaire pour les vestiaires-douches.

Ces opérations s'ajoutent à celles qui étaient en cours au 31 Décembre 1982 de telle sorte que le projet du Budget Supplémentaire 1983 qui a été soumis à l'examen du Conseil Municipal s'élève tant en Recettes qu'en Dépenses à la somme de : 650 121,28 Francs dont 155 674,29 Francs pour la section de fonctionnement et de 494 446,99 Francs pour la section d'investissement.

La somme de 8 200 Francs est accordée au bureau d'Aide Sociale pour les années 1982-1983.

Le financement du groupe scolaire se fera par plusieurs subventions et par un emprunt à la Caisse des Dépôts et Consignations ou à la Caisse d'Epargne. Nous avons demandé cet emprunt sur 30 ans.

Plan de Financement :

	<u>Subventions</u>		<u>Emprunt</u>
Maternelle et Cantine	: 153 000 F		1 200 000 F
Salle polyvalente	: 150 000 F		
Classes 2 et 3	: 150 000 F		
	-----		
Total	: 453 000 F		

Coût total : 1 653 000 F

Le financement de ce groupe scolaire de 1 600 000 Francs sera, pour la Commune, une lourde charge.

Le Conseil Municipal est conscient du sacrifice demandé aux contribuables d'autant plus que d'autres projets urgents et importants restent à réaliser.

Nous sommes convaincus que cette réalisation nécessaire au développement de CALAN recevra l'approbation de tous.

Préparation du Budget Primitif 1984 certainement vers le mois de Mars.

COMMISSION URBANISME

La population de CALAN est en légère augmentation depuis deux ans. Elle comptait 497 habitants en 1982, 565 en Juin 1983 et nous pensons que ce chiffre est dépassé à ce jour.

Nous constatons une demande importante de la part de personnes travaillant dans la région lorientaise cherchant à résider dans notre Commune.

Pour 1983 : Naissances : 6  
Mariages : 3  
Décès : 4

CERTIFICATS D'URBANISME :

17 Certificats d'urbanisme ont été déposés en mairie en 1983, 10 sont positifs, 7 sont négatifs, ce qui prouve une réelle tendance vers la construction de maisons d'habitation.

Pour les demandes de permis de construire, 14 ont été accordés et se répartissent en nouvelles habitations, en restauration et en construction de vérandas.

LOTISSEMENTS :

Lotissement LE REOUR : complet  
Lotissement communal : complet (6 lots)  
Terrain communal : complet (2 lots)

Lotissement "Parc Nehué" : Nombre de lots 28 . La réalisation doit se faire en 4 tranches :

1ère tranche : 10 lots réalisation 1er semestre 1984  
2ème " : 7 lots  
3ème " : 6 lots  
4ème " : 5 lots

La superficie moyenne des lots est de 750 M2.

BATIMENTS COMMUNAUX :

La construction des vestiaires-douches a été confiée à l'entreprise DOIZON pour le gros-oeuvre. L'aménagement intérieur et extérieur ainsi que l'assainissement sera réalisé par la Commune.

Plan de Financement :

Gros-Oeuvre	:	39 000	F
Menuiserie-Bois		}	20 000
Sanitaire - Plomberie			
Electricité-Assainissement			

Autofinancement de 56 000 F par la Commune. Demande de subvention au Ministère de la jeunesse et des sports sur la somme de 70 000 F.

Un emprunt de 50 000 Francs sur 5 ans sans intérêts a été



demandé à la Ligue de l'Ouest.

L'ancien projet des vestiaires, trop onéreux, a été abandonné par le Conseil Municipal, par 10 voix contre 1.

#### Bâtiment Ecole Privée

Pour l'acquisition de l'ancienne école privée, Monsieur LE DOUSSAL Joseph, Président de l'Association "L'Espérance de CALAN", a été mandaté pour vendre ce bâtiment pour le Franc symbolique à la commune de CALAN. LE 20 JUIN 1983, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, a consenti et autorisé cet achat. Nous avons l'honneur de remercier tous les membres de l'Association, ainsi que Monsieur le Recteur, pour ce geste qui rendra d'immenses services auprès de la vie associative calannaise.

Achat d'un terrain communal pour le dépôt des ordures ménagères sur la route de LANVAUDAN.

#### SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

La deuxième tranche qui devait alimenter en eau potable POULGOURIO, VILLENEUVE, KERANDIOT est reportée.

Pour 1984, voici la liste des travaux qui nous semblent les plus urgents :

- l'extension du réseau sur la route de LANVAUDAN
- l'alimentation en eau potable du prochain groupe scolaire, de la cantine et du terrain des sports,
- le remplacement des canalisations, par d'autres de plus grand diamètre, pour avoir une meilleure pression, du lotissement LE REOUR
- l'alimentation en eau potable du terrain communal (deux parcelles)
- la finition du réseau à COSQUERIC
- l'implantation de deux poteaux incendie : un sur le lotissement LE LEANNEC, l'autre au terrain des sports (groupe scolaire)

Tous ces travaux doivent débuter au premier trimestre 1984. Le syndicat d'adduction d'eau a passé un marché d'un montant de 260 000 F. avec la compagnie des Eaux et de l'Ozone, pour la réalisation de cette deuxième tranche.

**SYNDICAT D'ELECTRIFICATION**

Renforcement du poste de KERIHUEL, pour 1984

Pour 1984 - 1985, extension du réseau d'éclairage vers le groupe scolaire et le lotissement Parc Nehué.

**ORDURES MENAGERES**

La municipalité a acheté un terrain sur la route de LANVAU DAN. Les travaux d'aménagement doivent commencer courant Janvier ou début Février. Les heures d'ouvertures de la décharge vous seront communiquées ultérieurement.

**PROJETS POUR 1984**

Travaux à l'église (électricité - vitraux)

Travaux de rénovation :

à l'église, mur du cimetière, fours à pain, place publique, par l'Association de Réadaptation et d'Entraide du C.H.S.P. CHARCOT.

Aménagement au terrain des sports, d'une aire de camping

Achat d'un terrain pour le nouveau cimetière

En date du mercredi 12 JANVIER 1984, le conseil municipal à l'unanimité, consent et autorise la construction du groupe scolaire avec restaurant et salle polyvalente. Début des travaux : Avril 1984. Achèvement des travaux : Octobre 1984.

----- . ----- . ----- . ----- . ----- . ----- . -----

COMMISSION "VOIERIE"

Travaux réalisés, de Mai à Décembre 1983

remise en état des chemins communaux ainsi que de la place publique, et débroussaillage des fossés sur l'ensemble de la commune,

Travaux d'assainissements

KERVAILLORE - NENESLAN

Arasement des accotements - curage des fossés  
Remblayage du virage et goudronnage

ROUTE DE CLEGUER - C5

Busage du virage - mise en place de grilles d'évacuation des eaux - curage des fossés - nettoyage de l'angle du terrain communal.

COSQUERIC

Curage des fossés - busage de la chaussée

CLEHERNE

Busage de la chaussée - curage des fossés

KERANDIOT

Arasement des accotements - curage des fossés - busage de la chaussée pour l'évacuation des eaux - busage de la chaussée du virage, route de LANVAUDAN, avant le croisement vers FONTAINE MARIA et le Bourg, à proximité de la carrière..

Tous ces travaux ont été réalisés par une entreprise locale et avec la participation de l'équipement d'HENNEBONT

La réalisation de ces travaux a été faite par un emprunt de 100 000 F. auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, au titre de l'année 1983. Sur ces travaux réalisés, le Conseil Général nous accorde une subvention d'environ 9 000 F. Quant à la subvention de l'Etat, nous n'en connaissons pas le montant.

PROJETS POUR L'ANNEE 1984

Réfections de plusieurs chemins communaux  
Travaux d'assainissements du bourg  
Virage vers le lotissement LE REOUR

COMMISSION "CEREMONIES ET FETES"

Il est regrettable de constater le peu de personnes assistant aux cérémonies officielles : c'est pourtant un hommage que nous devons rendre aux morts de toutes les guerres.

Dans l'avenir, nous demandons aux jeunes et aux adultes de participer plus nombreux et de retenir les dates du 8 MAI et du 11 NOVEMBRE.

COMITE DES FETES : Président      Monsieur Yves JUHEL  
   Secrétaire      Madame      Yolande OLIVIER

Nous devons rendre un hommage particulier à notre Comité des Fêtes qui ne ménage pas ses efforts pour nous proposer un calendrier exceptionnel pour 1984 :

- course de classement en Mars
- fêtes de CALAN les 9 et 10 JUIN
- fêtes du 14 JUILLET
- grand bal du comité le 11 NOVEMBRE
- Noël des enfants.

Monsieur le Président, vous êtes sur la bonne voie, vous avez une équipe dynamique qui sait animér ; la preuve en est donnée par la réussite du feu de la Saint-Jean, le succès du bal du 11 NOVEMBRE et enfin l'illumination du bourg pour les fêtes de NOEL.

Vous avez tous mes encouragements ainsi que ceux du Conseil Municipal, et je pense, celui de toute la population...

## COMMISSION "SPORTS ET CULTURE"

La commune a fait l'acquisition d'une tondeuse autoportée de onze chevaux, elle a été choisie par la commission des sports pour une somme de 15 000 Francs.

En 1983, nous avons sollicité, plusieurs fois, Monsieur LE CAVIL pour le prêt de sa tondeuse et nous le remercions pour ses services et sa gentillesse ainsi que notre charmant secrétaire de l'A.S.C. souvent de corvée sur la tondeuse pour rendre une pelouse impeccable avant les matches du dimanche.

Monsieur le Président de l'A.S. CALAN, les résultats obtenus par votre équipe, sont à la hauteur de ce que nous pouvions attendre, mais cette équipe entraînée par F. GUILLEMOTO avec un effectif de joueurs de qualité, doit obtenir avec eux de meilleurs résultats pour les amener à un niveau supérieur. Pourquoi pas en deuxième division ? Pour cela, il vous faut de nombreux spectateurs qui, par leur présence autour des barrières du terrain municipal, vous apporteront leur soutien moral.

### A.S. CALANAISE

Président : Monsieur Jean-Pierre BRUZULLIER

Secrétaire: Monsieur Michel LE SAEC

#### SENIORS

Equipe A : elle tient toujours la tête du championnat ex-équo avec deux autres équipes : STIREN de LANGUIDIC et J.A. de PLOUHINEC. Le moral est bon, malgré une défaite à PLOUHINEC. La deuxième partie du championnat sera difficile, mais à l'image de l'entraîneur, F. GUILLEMOTO, l'A.S. CALANAISE croit fermement à l'accession.

Equipe B : Elle est seconde de son groupe et se cramponne bien derrière le leader l'A.C. HENNEBONT, un club nouvellement créé. La montée est aussi l'objectif de la réserve.

#### JEUNES

Pupilles : Premier de leur groupe avec un maximum de vic-

toires. En progressant dans ce sens, l'avenir du club est assuré.

Poussins : C'est une équipe composée, en majorité, de débutants (6 et 7 ans) et de féminines. Ils ont quelques difficultés à trouver la cohésion, mais ils progressent à grands pas, et avec un peu de persévérance, ils arriveront à beaucoup mieux.

Michel LE SAEC

### **LES ATELIERS MUSICAUX**

Depuis le début du mois de DECEMBRE 1983, les enfants de CALAN peuvent participer aux "Ateliers musicaux", organisés par l'A.D.D.M. (Association Départementale pour le Développement de la Musique dans le Morbihan).

Pour ce faire, la commune a adhéré à cette association. De plus, elle participe financièrement au niveau de chaque enfant suivant ces ateliers : soit 40 F. par enfant et par an en moyenne, la participation des parents est de 120 F. en moyenne par trimestre et par enfant.

Ces ateliers étant organisés sur le plan cantonal, les deux premières séances ont eu lieu à PLOUAY. Le nombre d'enfants de CALAN, inscrits, étant assez important, il est maintenant possible de les faire à CALAN.

Ces cours auront donc lieu désormais le mercredi après-midi, dans une des salles de l'école. Les enfants sont pris à des heures différentes suivant les âges.

Souhaitons à tous ces enfants qui, s'initiant ainsi à la musique, beaucoup de plaisir et espérons que leur sérieux et leur assiduité feront de cette première expérience, une activité durable.

Jean-Pierre BEAUMONT

### **BIBLIOTHEQUE**

Le lundi 9 JANVIER 1984, ouverture de la bibliothèque.

Ce qui nous a motivé pour l'aboutissement de notre projet, c'est la pensée que, désormais, tous les habitants de notre commune, pourront avoir à leur portée leurs auteurs préférés, que les lecteurs seront incités à prendre le chemin de notre bibliothèque, que les enfants eux-mêmes deviendront les hôtes assidus de cette petite "université".

C'est un début modeste : pour l'instant, vous aurez un choix de 200 livres, et il ne tient qu'à vous, lecteurs, de faire progresser ce chiffre.

La bibliothèque se trouve dans le local du 3e Age. Dans l'avenir, nous espérons pouvoir aménager une autre pièce qui sera réservée à cette intention.

Heures d'ouverture

LUNDI	17 H 30 à 18 H 30
MERCREDI	11 H à 12 H
SAMEDI	14 H à 15 H

Les livres sont prêtés gratuitement et les permanences sont assurées par des bénévoles.

A ce sujet d'ailleurs, des volontaires sont demandés et toutes les candidatures seront reçues avec plaisir.

**COMMISSION AFFAIRES SOCIALES**

Le bureau d'Aide Sociale s'est réuni à plusieurs reprises dans le courant de l'année. La dernière fois a été celle qui a permis de préciser la date du goûter des Anciens et la composition du colis (une somme de 70 F. avait été allouée par la municipalité, pour chaque personne).

Le 14 Décembre s'est donc déroulé le goûter dans la salle du 3e âge, aimablement prêtée par le Club. Cette manifestation a eu lieu dans une très bonne ambiance et les Anciens ont montré que les chansons, bretonnes ou françaises, n'avaient aucun secret pour eux.

Nous vous disons donc à l'année prochaine et nous espérons que vous serez aussi nombreux.

---

COMMISSION JUMELAGE

Les 21, 22 et 23 DECEMBRE 1983, les communes d'ORNAISONS et de CALAN "viennent d'unir leur destinée" au cours d'une cérémonie où devait être signé l'acte de jumelage, en présence de Monsieur CAILLY, commissaire adjoint de la République, Monsieur Régis BARAILLA, député - Monsieur Louis SARCAILLE, Conseiller Général et, bien entendu, Monsieur Jacky CASTY, maire d'ORNAISONS et Serge SALVAT, maire de CALAN.

ORNAISONS, petite commune viticole de l'Aude, de 900 habitants, située à 14 Kms de NARBONNE et 24 Kms de la méditerranée. Notre délégation comptait 8 personnes :  
M. SALVAT, Maire, Mme LE GUEHENNEC, 1er Adjoint, MM. BARBIER, LOMENECH, conseillers, Madame CANO, conseillère, Madame LE COHU, secrétaire de mairie, M. LE SAEC, Président de la commission jumelage et M. LE JUGE, directeur des écoles.

L'accueil a été très chaleureux et les premiers contacts avec la population riches d'enseignements. Il sera difficile pour nous de faire la même chose mais les gens de CALAN savent aussi, dans certaines circonstances, se dépasser.

Voici le déroulement des journées :

Mercredi 21 Décembre : 17 Heures - accueil à la mairie  
Jeudi 22 Décembre : 9 H 30 : réunion au foyer du 3e âge  
11 Heures - visite de la distillerie  
14 Heures - visite du village et d'une cave particulière (M. BERAÏL)  
18 Heures - réception officielle à la mairie  
20 Heures - repas au foyer municipal  
Vendredi 23 Décembre : 10 à 12 Heures : visite de la cave coopérative  
Après-midi : visite de la région (NARBONNE, la côte)  
17 H 30 : réunion de synthèse à la mairie  
20 Heures : grillades au foyer



Samedi 24 Décembre : 5 Heures du matin : départ de la délégation avec l'au-revoir de nos amis ornaisonnais

Les personnes qui sont intéressées par ce jumelage et qui veulent accueillir nos amis, ou aller à ORNAISONS cet été, doivent se faire connaître auprès de la secrétaire de mairie ou de Michel LE SAEC, président de la commission du jumelage

Composition de cette commission :

<u>Président</u>	M. LE SAEC Michel
<u>Vice Président</u>	M. LE LAN Francis
<u>Secrétaire</u>	Mme WEBER Simone
<u>Trésorier</u>	M. LE NAMOURIC Daniel
<u>Membres</u>	Mme LE LEANNEC Jeanne
	M. LE GARREC Paul
	M. JUHEL Yves
	M. LE JUGE Jean Michel
	M. BARBIER Michel
	M. LE QUERNEC Jean



• Les deux maires (en haut) et le groupe breton.

(Photos "L'Indépendant", Lézignan)

## COMMISSION DU 3EME AGE

La Municipalité, vous le savez, suit les efforts du Club du 3ème Age et n'a jamais ménagé à son égard sa bienveillance. Le Conseil Municipal a accordé une subvention de 2 000 Francs au titre des années 1982-1983, ce qui permettra de réaliser certains de leurs projets.

## CLUB DU 3EME AGE

Présidente : Madame LE LEANNEC Jeanne

Secrétaire-Trésorier : Monsieur LE BOUDOUIL Marcel

Le Club se porte bien avec ses 64 membres, les activités sont nombreuses et l'ambiance est de rigueur.

Le 11 Décembre 1983, tous les anciens se sont retrouvés pour un repas de fin d'année au restaurant à CALAN.

Monsieur Le Maire, présent à ces festivités, a tenu à remercier tous les participants et leur souhaiter une agréable journée et, à l'occasion, leur présenter ses vœux pour la nouvelle année.

Au cours de l'excellent repas, nos anciens ont animé cette assemblée par de nombreuses chansons et histoires humoristiques et par des danses bretonnes.

Toutes les félicitations à la Présidente et aux membres du bureau.

### Le repas du club du troisième âge



Le repas du club du troisième âge de Calan a réuni, dimanche, 52 anciens de la commune au restaurant Le Saéc.

L'après-midi s'est déroulé dans

la bonne humeur, sous le signe de l'amitié et en musique.

A cette occasion, le bureau du club a été renouvelé : président d'honneur, Serge Salvat, maire ;

présidente d'honneur, Mme Julienne Le Mouel ; présidente, Mme Jeanne Le Léannec ; secrétaire trésorier, M. Marcel Bardouil ; secrétaire adjoint, M. Jules Le Stanguenec.

PAGE REPOSE

Vous pouvez noter sur cette feuille réponse, toutes vos remarques, vos observations, vos idées, vos critiques.  
Nous retourner cette feuille.

MERCI

